

DOCUMENT GENERAL D'ORIENTATIONS

de la politique de sécurité routière de la Loire-Atlantique 2013-2017



**PRESENTATION DU BILAN DES ACTIONS
des Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière
(PDASR)**

LE PDASR

Dans son DGO 2013-2017, la Loire-Atlantique a retenu 4 enjeux :

- **L'alcool et les stupéfiants**
- **la vitesse**
- **les jeunes**
- **les deux-roues motorisés**

À ces 4 enjeux ont été ajoutées 3 thématiques transversales :

- la communication sur les risques de l'utilisation du téléphone au volant
- la coordination des acteurs de la sécurité routière et la mutualisation des moyens
- l'évaluation des actions *a posteriori*

Pour évaluer son plan d'action, les indicateurs suivants ont été retenus :

- Indicateur n°1 : part annuelle des OA de l'enjeu ayant fait l'objet d'au moins une action PDASR
- Indicateur n°2 : nombre d'actions du PDASR mises en œuvre annuellement pour l'enjeu

ENJEU N°1 : ALCOOL et STUPEFIANTS

Orientation d'action n°1 (OA1)
 Orientation d'action n°2 (OA2)
 Orientation d'action n°3 (OA3)
 Orientation d'action n°4 (OA4)
 Orientation d'action n°5 (OA5)

Informé sur les bonnes pratiques, y compris en matière d'auto-contrôle
Formation : mieux associer les auto-écoles
Former et informer les partenaires sur les méthodes de prévention (EN-IDSRS-CT ..)
Contrôles, sanctions et responsabilisations des usagers en infraction
Implication des tiers (entreprises, débits de boissons, transports)

- Indicateur n°1 : part annuelle des OA de l'enjeu ayant fait l'objet d'au moins une action PDASR
- Indicateur n°2 : nombre d'actions du PDASR mises en œuvre annuellement pour l'enjeu

	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017
OA1	18	9	20	7	18
OA2	0	0	0	0	0
OA3	1	1	1	6	2
OA4	167607	203185	187 718	179400	167380*
OA5	3	4	5	14	14
Indicateur n°1	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
Indicateur n°2	167629	203199	187744	179427	34
Indicateur n°2 hors OA4	22	14	26	27	34

*Chiffres jusqu'à septembre 2017

Conclusion :

- 80 % des OA de cet enjeu ont fait l'objet d'au moins une action PDASR.
- Le nombre d'action (hors contrôles des forces de l'ordre - OA4) lié à cet enjeu est globalement en hausse depuis 2013, excepté 2014.

ENJEU N°2 : VITESSE

Orientation d'action n°1 (OA1)

Communication et prévention en réponse à l'incompréhension face aux limitations de vitesse et aux contrôles

Orientation d'action n°2 (OA2)

Instauration de règles cohérentes et compréhensibles

Orientation d'action n°3 (OA3)

Contrôles & sanctions

- Indicateur n°1 : part annuelle des OA de l'enjeu ayant fait l'objet d'au moins une action PDASR

- Indicateur n°2 : nombre d'actions du PDASR mises en œuvre annuellement pour l'enjeu

	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017
OA1	22	27	29	31	33*
OA2	NE	NE	NE	NE	NE
OA3	21612	16667	17916	16498	12850**
Indicateur n°1	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
Indicateur n°2	21634	16694	17945	16529	12883

NE= non évalué

* chiffres au 3/11

** Chiffres jusqu'à septembre 2017

Conclusion :

- 75 % des OA de cet enjeu ont fait l'objet d'au moins une action PDASR.

- Le nombre d'action (hors contrôles des forces de l'ordre - OA3) lié à cet enjeu est en hausse constante depuis 2013

ENJEU N°3 : JEUNES

Orientation d'action n°1 (OA1)
Orientation d'action n°2 (OA2)
Orientation d'action n°3 (OA3)

Prévention ciblée / partenaires – événements
Auto-école : impliquer et former les moniteurs
Communication sur les risques des moyens de transports propres aux jeunes (vélo, autocar..)

- Indicateur n°1 : part annuelle des OA de l'enjeu ayant fait l'objet d'au moins une action PDASR
- Indicateur n°2 : nombre d'actions du PDASR mises en œuvre annuellement pour l'enjeu

	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017
OA1	47	29	33	53	58
OA2	0	0	0	0	0
OA3	3	9	4	2	13
Indicateur n°1	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
Indicateur n°2	50	38	37	55	71

NB : les actions 2RM pour les jeunes ont été comptabilisées dans l'enjeu 2RM

Conclusion :

- **75 % des OA** de cet enjeu ont fait l'objet d'au moins une action PDASR.
- Le nombre d'action lié à cet enjeu est assez hétérogène depuis 2013, avec une forte hausse en 2017.

Les établissements scolaires (collèges et lycées) sont rarement porteurs de projets (AAP PDASR). En revanche, les IDSR interviennent de plus en plus dans les établissements et centres de formation pour lesquels les retours sont très positifs.

Les demandes liées à l'AAP PDASR sont généralement portées par les municipalités.

ENJEU N°4 : les deux-roues motorisés

Orientation d'action n°1 (OA1)	Adapter la formation 2RM , y compris post-permis
Orientation d'action n°2 (OA2)	Prévention sur le partage de la route auto/2RM
Orientation d'action n°3 (OA3)	Communication en direction de tous les usagers 2RM
Orientation d'action n°4 (OA4)	Contrôles et sanctions (+ alternative aux poursuites)
Orientation d'action n°5 (OA5)	Amélioration des infrastructures

- Indicateur n°1 : part annuelle des OA de l'enjeu ayant fait l'objet d'au moins une action PDASR
- Indicateur n°2 : nombre d'actions du PDASR mises en œuvre annuellement pour l'enjeu

	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017
OA1	3	3	3	4	1
OA2	19	42	35	21	32
OA3	0	0	0	5	12
OA4	0	1	0	0	2
OA5	NE	NE	NE	NE	NE
Indicateur n°1	40,00%	60,00%	40,00%	60,00%	80,00%
Indicateur n°2	22	46	38	30	47

NB OA4 : Les opérations de contrôles des forces de l'ordre ne sont pas nécessaires ciblées 2RM
NB OA5 : L'amélioration des infrastructures ne relevant pas des services de l'État, pas d'informations à ce sujet

Conclusion :

- L'enjeu 2RM est un enjeu important et pour lequel le nombre d'action est en hausse. Cependant, les actions sont consacrées principalement aux deux premières OA.
- A noter l'effort de communication (OA3) depuis 2016, avec notamment la mise en place d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux (@Faucheuse44) , y compris sur les sujets 2RM.
- OA4 : Les contrôles portent sur tous les usagers > pas ou peu de contrôles spécifiques 2RM
NB :2017 alternative aux poursuites avec EDSR

THEMATIQUES TRANSVERSALES

- la communication sur les risques de l'utilisation du téléphone au volant
- la coordination des acteurs de la sécurité routière et la mutualisation des moyens
- l'évaluation des actions *a posteriori*

La communication liée aux pratiques à risque a été largement développée depuis 3 ans par les services de l'État :

- > Ex 2015 : coopération avec l'ISEG :
campagne d'affichage sur le téléphone au volant sur les bus
- > la Faucheuse

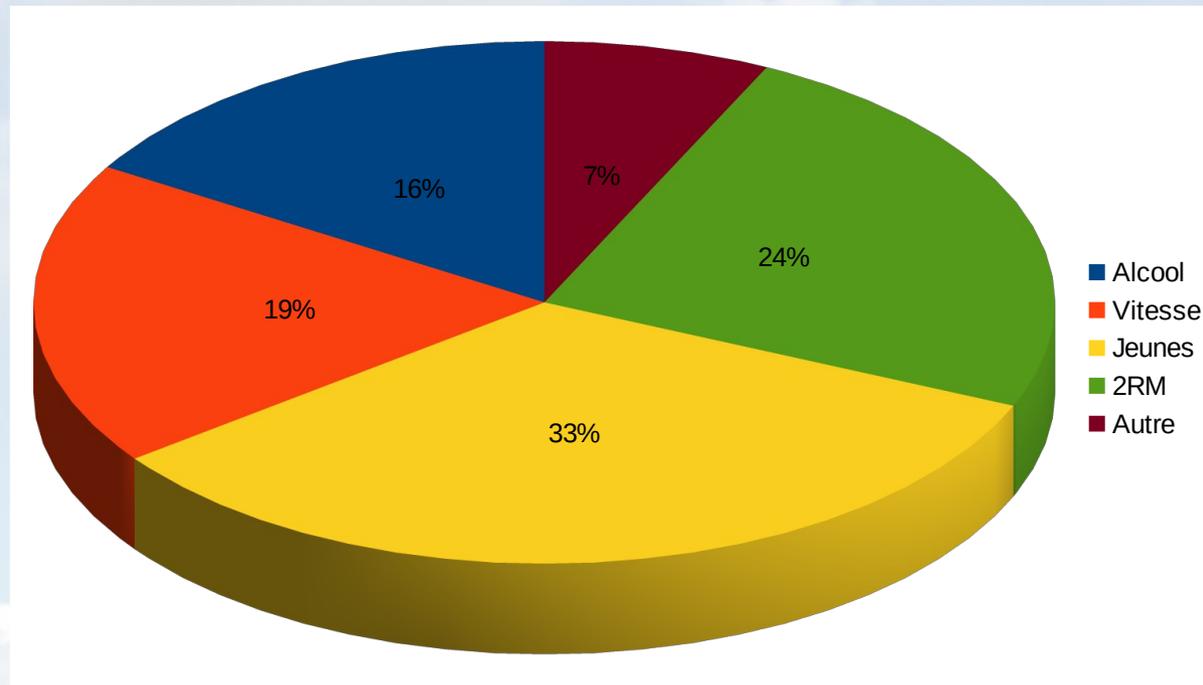
La coordination avec les acteurs – mutualisation des moyens :

- > les forces de l'ordre : Rencontres de la sécurité, actions de prévention
- > le Conseil départemental : voiture tonneau
- > Groupama

Évaluation quantitative du nombre des actions

- > Bilan des actions PDASR
- > Réflexion sur méthode d'évaluation qualitative à mener

Répartition des actions par enjeux entre 2013 - 2017

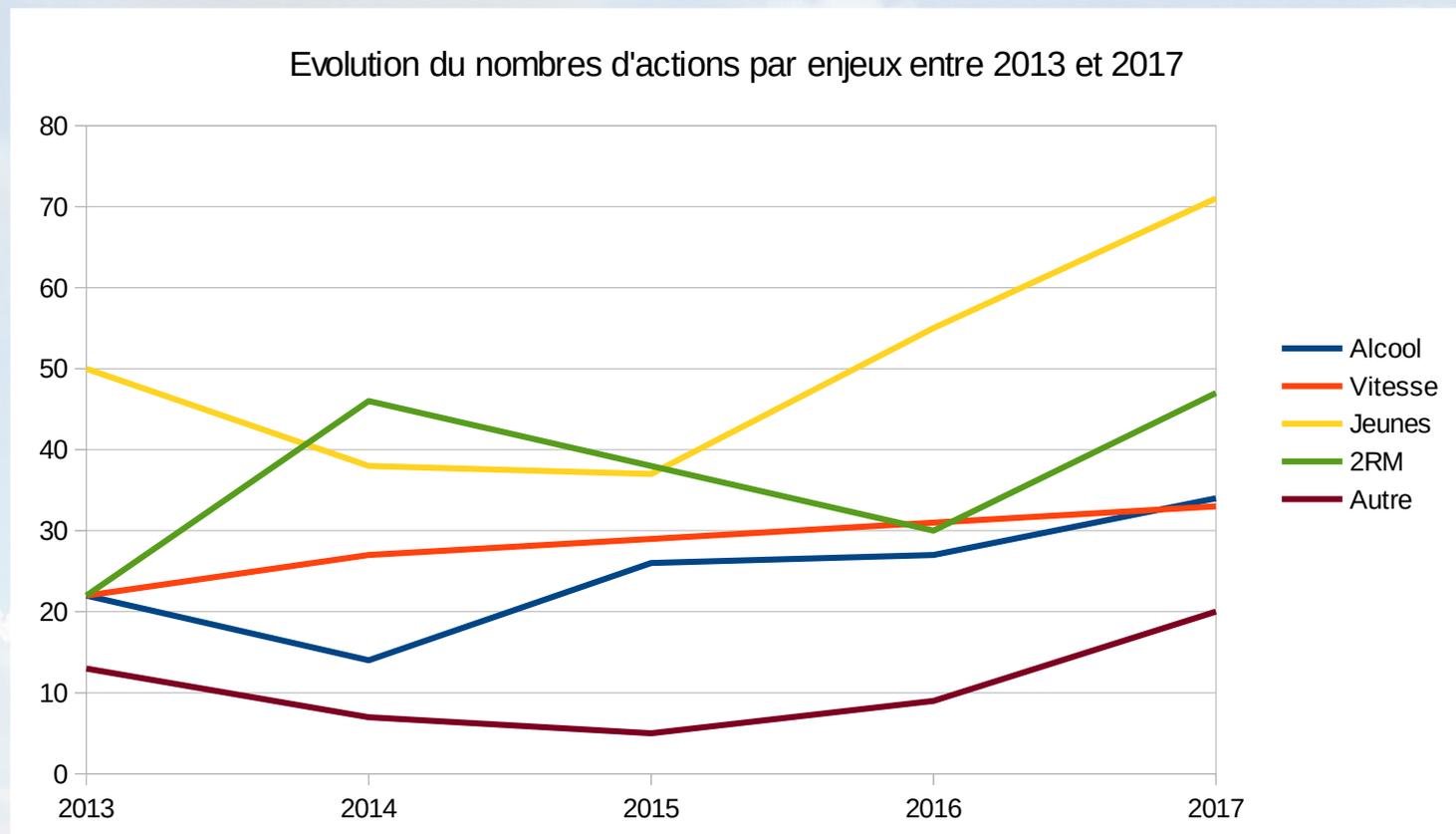


1/3 des actions du PDASR répond à l'enjeu « Jeunes » qui reste un enjeu majeur du département.

La spécificité du département montre également l'effort porté vers les usagers des deux-roues motorisés, même si ces actions sont souvent à destination des jeunes/apprentis.

La proportion des actions « autres » s'est développée en 2017 (20 contre 5 en 2015) avec l'ajustement des enjeux du PDASR (séniors, distracteurs, piétons/vélo, risque professionnel)

Répartition des actions par enjeux entre 2013 - 2017



Le nombre d'actions soutenues au titre du PDASR est en augmentation depuis 2013 (+58%) avec plus de 200 actions réalisées en 2017.

Cette augmentation est liée à une meilleure connaissance de l'offre de service proposée par la préfecture et à l'implication des partenaires institutionnels et associatifs à porter de nouveaux projets.